

naquit le jeune Louis-Raymond Giroux, d'une de ces braves familles de cultivateurs ou d'habitants canadiens-français où la foi catholique et la tradition de l'honneur se sont conservées comme dans un sanctuaire inviolable. Il est vraiment remarquable le fait que de simples fidèles, des paysans venus de la Bretagne et de la Normandie, au dix-septième et au dix-huitième siècle, ont fondé dans la Nouvelle-France, sur les bords du Saint-Laurent, des *habitations*, (d'où le nom d'*habitants* par opposition à celui de voyageurs ou de coureurs des bois), avec l'idée bien arrêtée d'établir en ce pays encore sauvage le règne de Jésus-Christ. Ce fait est vraiment unique dans les annales du Nouveau-Monde et nous avons lieu d'en bénir le Ciel comme d'un gage de sa protection. De simples colons sont même tombés, autour de Ville-Marie, des Trois-Rivières ou de Québec, sous le tomahawk ou la flèche empoisonnée du farouche Iroquois, martyrs de la foi de Jésus-Christ. Rien donc d'étonnant que ces familles ainsi ennoblies par des faits et gestes si glorieux donnent à l'Eglise des prêtres selon le cœur de Dieu.

Le jeune Raymond grandit dans l'atmosphère parfumée de piété de sa famille si profondément religieuse. Grâce à la protection de son bon curé, M. l'abbé Jean François-Régis Gagnon (1793 - 1875), dont il parlait avec tant d'affection, et à la générosité de ses parents guidés par leur foi vive, il fut envoyé au Collège de Montréal, dont le but principal, comme celui de tous nos Collèges-Séminaires de la province de Québec, est de préparer des lévites pour le sanctuaire.

Me sera-t-il permis de payer ici un juste tribut de respect, d'admiration et de gratitude, au nom de l'Eglise et de la patrie canadienne, à ces admirables institutions d'éducation supérieure de la province de Québec, qui ont donné au clergé, à la magistrature, aux parlements, aux professions libérales et à tous les ordres de notre société des hommes dont nous avons raison d'être fiers et qui sont la meilleure preuve de la supériorité incontestable de la formation intellectuelle et morale qu'elles donnent à leurs élèves. Il suffit de lire notre histoire, surtout depuis un siècle, de consulter nos annales politiques, nos luttes parlementaires, notre littérature aussi bien que nos annales religieuses, nos assises conciliaires et nos congrès de toutes sortes, pour se convaincre que nos collèges classiques de la province de Québec, fondés et dirigés par la générosité et le dévouement de notre clergé, ont été des pépinières de grands chrétiens et de grands patriotes.

Le Collège de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, occupe une place d'honneur à la tête de ces admirables institutions, parce qu'il a été le premier collège classique fondé après la *cession* du Canada à l'Angleterre. Il est certain que le jeune Raymond en est sorti avec une belle culture intellectuelle. Il appartiendrait au R. P. Alard ici présent, son confrère, de dire quelle fut sa piété, son amabilité